

Communiqué de presse

28 octobre 2012



La Diaspora Burundaise de Belgique a tenu son assemblée constituante comme prévu **ce samedi 27 octobre 2012** dans les locaux du CNCD. Cette assemblée constituante fait suite aux réunions organisées dans certaines villes comme Anvers, Flandre Occidentale, Liège, Namur et Gembloux. Plus de 120 compatriotes venus des quatre coins de Belgique ont participé à cette assemblée constituante dont l'objectif était de créer une structure représentative et inclusive de la Diaspora Burundaise de Belgique.

Après une brève historique des différentes tentatives d'organiser la diaspora burundaise de Belgique qui ont conduit à une cacophonie d'organisations non représentatives et inopérantes, le comité d'initiative a présenté les statuts et plus particulièrement les articles relatifs aux objectifs et la structure de la nouvelle association à créer. Un long échange a suivi sur certains articles les plus importants relatifs au but de l'association, à la neutralité politique, à l'assemblée générale et à l'administration de l'association. Les participants ont par la suite approuvé la création de l'ASBL dénommée « **Diaspora Burundaise de Belgique** », DBB en sigle.

L'originalité de la DBB saluée par les participants réside dans le fait qu'elle sera apolitique. Le Président et le Vice-Président ne peuvent au cours de leur mandat exercer une responsabilité dans un parti politique burundais. En plus, la DBB gardera sa neutralité politique et son indépendance, ne combattrait jamais le gouvernement actuel et/ou à venir, tel ou tel autre parti politique. Son originalité réside également dans sa structure : les piliers de la DBB seront les organisations de la Diaspora Burundaise au niveau provincial. Afin de parer aux éventuels problèmes de dysfonctionnement, de violation des statuts et aux conflits de différentes natures (de toute nature), il est prévu la mise en place d'un Conseil des Sages dont les membres seront issus des organisations provinciales. Ils ne seront en aucun cas nommés par le Conseil d'Administration.



Les participants ont par la suite passé au vote secret d'abord du Président et ensuite du Vice-Président. Les deux responsables se sont par la suite concertés pour constituer une équipe de 11 membres. L'équipe a été présentée à l'assemblée et elle a été approuvée à l'unanimité par celle-ci.



Le Président de la DBB est Libérat NTIBASHIRAKANDI et a été élu avec 84,38% des voix exprimées. Le Vice-Président est Boniface MANIRAMBONA et a été élu avec 90,60% des voix exprimées. Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

- Secrétaire général : Gervais NZIKORURIHO
- Secrétaire général adjoint : Léonidas NTIRANYIBAGIRA
- Trésorier : Anésie NKANIRA
- Trésorier adjoint : Serge NTAKIYIRUTA
- Chargé des projets et Fundraising : Gradien BIZIMANA
- Chargé adjoint des projets et Fundraising : Marthe BARANKENGUJE
- Chargé de la communication et des relations publiques : Janvier NAHIMANA
- Chargé adjoint de la communication et des relations publiques: Cyriaque NDAYITWAYEKO
- Représentant de la région Flamande : Jean Pierre NDUWUMWAMI
- Représentant de la région wallonne : Athanase BAKUNDA
- Représentant de la région Bruxelles Capitale : Ernest NINTUNZE.

Les participants à l'assemblée ont donné au Conseil d'Administration un mandat d'un an pour finaliser les statuts, faire agréer la DBB et rédiger le règlement d'ordre intérieur. Quant au Conseil des Sages, il sera mis en place au cours de l'assemblée générale prévue au mois de mars 2013.

Le Président et le Vice-Président ont clôturé l'Assemblée Constituante en remerciant les participants pour leur présence massive, leur enthousiasme et détermination pour la création de la DBB et de la confiance qu'ils ont placée dans les membres du conseil d'administration qu'ils venaient d'élire. Ils ont promis de tout mettre en œuvre pour rassembler tous les membres de la Diaspora Burundaise de Belgique et travailler à leur plus grande satisfaction et se sont déclarés ouverts à toutes les propositions constructives.

Gervais NZIKORURIHO

Secrétaire Général de la DBB